

OBJET : Mise à jour du tableau des emplois.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 34,

VU le tableau des emplois de la Commune établi pour l'année 2010.

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires Générales,

CONSIDERANT qu'il convient de modifier le tableau des emplois de la Commune, afin de procéder à de futures nominations dans différents secteurs d'activités,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE de modifier le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

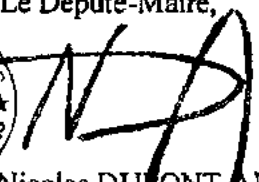
1 poste d'attaché principal	en 1 poste de technicien supérieur chef
2 postes d'agent de maîtrise	en 1 poste d'éducateur de jeunes enfants
	en 1 poste d'auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe
1 poste d'agent de maîtrise principal	en 1 pose d'éducateur des activités physiques et sportives de 1 ^{ère} classe
2 postes d'adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	en 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives hors classe
	en 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives de 2 ^{ème} classe
1 poste d'assistant de conservation de 2 ^{ème} classe	en 1 poste d'adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sont inscrits au budget de la Commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,




Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 2-12-2010
et de la publication le 30-11-2010
Le Maire.



